

Pétitions

Ainsi, lundi nous devrions être prêts à aborder ce qui suit. Premièrement, nous allons débattre la motion n° 25 inscrite au *Feuilleton*, sur le seul plan de la procédure, après quoi nous ajournerons immédiatement le débat pour donner l'occasion à la présidence d'évaluer les propositions et les arguments qu'on aura fait valoir. Nous allons ensuite adopter l'ordre suivant: réponse du gouvernement au Sénat au sujet du projet de loi C-77 sur les mesures d'urgence; étape du rapport et troisième lecture du projet de loi C-93 sur le multiculturalisme; étapes du rapport et troisième lecture du projet de loi C-82 sur l'enregistrement des lobbyistes; réponse du gouvernement au Sénat au sujet de projet de loi C-103 sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Je dois également signaler que nous attendons une décision de la présidence à ce sujet. Il pourrait donc y avoir des changements. Nous tiendrons compte toutefois des vœux des porte-parole de l'opposition.

Nous passerons ensuite à l'étape du rapport et à la troisième lecture du projet de loi C-30 sur les parcs nationaux. Nous voterons sur l'adoption des motions et l'approbation à l'étape du rapport du projet de loi C-121 sur la vente d'Eldorado, et peut-être aussi sur l'adoption des amendements et l'approbation à l'étape du rapport du projet de loi C-129 sur la vente d'Air Canada, à 18 heures, lundi. Puis, à un moment qui conviendra aux partis de l'opposition, nous procéderons à la troisième lecture.

Toutes les remarques que je fais au sujet de l'étape du rapport et de la troisième lecture ne s'appliquent évidemment que si la Chambre accepte de passer immédiatement de l'étape du rapport à celle de la troisième lecture.

Mardi, nous prévoyons de passer à la réponse du gouvernement au Sénat au sujet du projet de loi C-84 sur l'immigration, à l'étape du rapport et à la troisième lecture du projet de loi C-110 sur le Tribunal canadien du commerce extérieur ainsi qu'à l'étape du rapport et à la troisième lecture du projet de loi S-17, mesure de l'autre endroit qui porte sur la société Montréal Trust. Je signale aux partis de l'opposition que, tel qu'ils l'ont demandé, nous verrons à ce que le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) soit présent à la Chambre pour répondre à des questions à ce moment-là.

Nous finirons ensuite la journée avec l'étude à l'étape du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-126 sur les accords de Bretton Woods. J'ai dit que nous n'allions pas siéger mardi soir, mais je tiens à préciser que nous allons siéger le reste de la semaine, soit mercredi, jeudi et vendredi. Je veux m'assurer que tous les députés ont bien compris.

* * *

LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT PLUTÔT QU'À UN COMITÉ LÉGISLATIF

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, j'ai deux motions. Je propose donc:

Que l'ordre inscrit au *Feuilleton* portant deuxième lecture et renvoi à un comité législatif du projet de loi C-112, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et d'autres lois en conséquence, soit modifié pour se lire «deuxième lecture et renvoi au comité permanent de l'agriculture».

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Maurice Foster (Algoma): Je crois qu'il serait acceptable pour nous que le projet de loi soit renvoyé au comité de l'agriculture plutôt qu'à un comité législatif.

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Pour nous aussi, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): Les députés ont entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT PLUTÔT QU'À UN COMITÉ LÉGISLATIF

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, j'ai une deuxième motion à présenter. Je propose:

Que l'ordre inscrit au *Feuilleton* portant deuxième lecture et renvoi à un comité législatif du projet de loi C-132, Loi modifiant la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, soit modifié pour se lire «deuxième lecture et renvoi au comité permanent de l'agriculture».

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Les députés ont entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1240)

PÉTITIONS

L'IRRADIATION DES ALIMENTS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter, au nom de près de 3 000 pétitionnaires, quelque 235 pétitions portant sur l'irradiation des aliments. Les pétitionnaires soutiennent que l'irradiation des denrées alimentaires favorise le développement de certains microorganismes qui risquent de s'avérer toxiques ou carcinogènes et ils affirment qu'on devrait éviter de consommer les aliments ainsi traités. Ce traitement ne réussit pas à supprimer certaines bactéries et, par conséquent, les gens risquent de consommer les aliments irradiés en les croyant sûrs. Le comité de la consommation et des corporations a formulé une recommandation sur l'irradiation des aliments, et les sous-signés souhaitent que l'on charge une commission d'enquête de mener une étude approfondie sur la sécurité du procédé comme tel.